

ENQUÊTE INSERTION CGE 2018 : L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES À SON PLUS HAUT NIVEAU DEPUIS 2010

Ce mardi 19 juin 2018, la Conférence des grandes écoles (CGE) dévoile les résultats de sa 26^{ème} enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de ses établissements membres. **Avec 9 diplômés sur 10 en activité moins de 6 mois après leur diplomation**, le taux net d'emploi atteint son plus haut niveau depuis 2010 et il confirme l'attractivité du cursus Grande école auprès des employeurs.

Cette année, l'enquête intègre de nouvelles questions sur les diplômés en situation de handicap et présente leurs indicateurs d'insertion pour la promotion 2017. Par ailleurs le volet concernant les diplômés par la voie de l'apprentissage est approfondi.

TOUS LES INDICATEURS SONT AU VERT

Un taux net d'emploi en forte hausse, toutes promotions confondues

Sur la promotion 2017 interrogée en 2018, le taux net d'emploi à 6 mois s'élève à 89,4 %, contre 86,5 % dans l'enquête précédente. Ce taux atteint 94,5 % pour la promotion 2016 (12 à 15 mois après le diplôme) et 96,9 % pour la promotion 2015 (24 à 27 mois après la sortie de l'école). Autre fait marquant, **62 % des étudiants de la promotion 2017 ont été embauchés avant même l'obtention de leur diplôme**. Ce taux n'avait jamais été atteint.

Le CDI toujours en force

Plus de 8 diplômés sur 10 de la promotion 2017 ont décroché un contrat à durée indéterminée, soit une hausse de 2 points par rapport à l'année dernière (81,1 % contre 79,1 % l'an passé). Ce chiffre est nettement supérieur à la moyenne du pays puisqu'en France 62 % des jeunes disposant d'un Bac+5 décrochent un CDI 12 mois après l'obtention de leur diplôme (Source : Apec – Baromètre 2018 - jeunes diplômé(e)s de la promotion 2016).

L'APPRENTISSAGE : UN ACCÉLÉRATEUR D'EMPLOI

Sur les 14,5 % d'apprentis qui ont répondu à l'enquête de la promotion 2017, **91 % ont décroché un emploi dans les 6 mois après l'obtention du diplôme**. Ce taux, en progression de 0,5 point par rapport à 2017, est supérieur de 1,6 point à l'ensemble des diplômés des Grandes écoles. En 2018, ils sont près de 40 % à avoir été embauchés dans leur entreprise d'accueil.

Des salaires en augmentation

En 2018, le salaire brut moyen annuel des jeunes diplômés à l'entrée dans la vie active enregistre une hausse sensible en France, et reste stable tous pays confondus :

EN FRANCE

↗ **34 122 €** : salaire brut annuel moyen (hors primes) > 33 625 € en 2017

↗ **38 225 €** : salaire brut annuel moyen (avec primes) > 37 998 € en 2017

TOUS PAYS CONFONDUS

↗ **34 918 €** : salaire brut annuel moyen (hors primes) > 34 864 € en 2017

↘ **39 246 €** : salaire brut annuel moyen (avec primes) < 39 403 € en 2017

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN SITUATION DE HANDICAP

Le pourcentage de diplômés ayant disposé d'un aménagement lié au handicap pendant leurs études est de **1,4 %**, ce qui est supérieur à la moyenne constatée dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (1,22 %).

Leur **taux net d'emploi est élevé** mais cependant inférieur de 3 points à celui de l'ensemble des diplômés (86,4 % contre 89,4 %).

Enfin, s'agissant de la **reconnaissance qualité de travailleur handicapé (RQTH)**, **moins de 1 % des diplômés en activité professionnelle en bénéficient dans leur emploi.**

UN DIFFÉRENTIEL FEMME - HOMME QUI PERDURE

Tous les indicateurs sont moins favorables aux femmes avec des écarts comparables à ceux observés les années précédentes, sur le taux net d'emploi (4 points d'écart), la part des emplois en CDI (11 points d'écart), le statut cadre (11,3 points d'écart), mais aussi le niveau de salaire, avec un différentiel qui s'amplifie avec l'ancienneté.

LA FRANCE CONFIRME SON REGAIN D'ATTRACTIVÉ AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DES GRANDES ÉCOLES

Pour la troisième année consécutive, les étudiants des Grandes écoles privilégient la France. **87,1 % trouvent leur premier emploi dans l'Hexagone.** Cela représente une hausse de 2,3 points par rapport à l'année dernière. Le taux de diplômés des Grandes écoles partant à l'international tend à baisser depuis 3 ans. Ainsi cette année, seulement **1 diplômé des Grandes écoles sur 8 a fait le choix de s'expatrier**, soit 12,6 %. Ce taux, donnant la situation à la sortie de l'école, était de 14,6 % dans l'enquête 2017, de 14,5 % dans celle de 2016 et de 16,7 % dans l'enquête 2015. Sont choisis, dans l'ordre, **le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Chine, le Luxembourg et la Suisse.**

Concernant le lieu de travail **des diplômés étrangers des Grandes écoles**, la comparaison entre les étudiants originaires d'un pays de l'Union européenne et les étudiants originaires d'un pays hors UE est significative. **En effet, 76,1 % des étudiants originaires d'un pays hors UE décident de rester travailler en France, alors que seulement 30,3 % des étudiants étrangers issus de l'UE font ce choix.**

DES JEUNES DIPLÔMÉS QUI IRRIGENT L'ENSEMBLE DU TISSU ÉCONOMIQUE NATIONAL

Les TPE/PME restent le premier employeur des diplômés des Grandes écoles

En 2018, 39,3 % des diplômés des Grandes écoles ont privilégié une entreprise de moins de 250 salariés à la fin de leur cursus. Cette proportion est stable par rapport à l'année dernière (39,8 %) et confirme l'intérêt des étudiants pour les TPE/PME.

L'entrepreneuriat progresse, notamment chez les managers

Parmi les diplômés des Grandes écoles, 3,3 % ont choisi l'aventure entrepreneuriale en 2018. La proportion de créateurs d'entreprises chez les managers est de 4,7 %, soit une augmentation de 0,9 point par rapport à 2017, tandis que pour les ingénieurs elle reste stable.

DES JEUNES ACTIFS SATISFAITS DE LEUR EMPLOI

Parmi les diplômés des Grandes écoles en activité professionnelle, **82,8 % se disent « satisfaits » ou « très satisfaits » de leur emploi.** Ils étaient interrogés selon les critères suivants : leurs conditions de travail, les relations avec leurs collègues, leur niveau de rémunération, leur niveau d'autonomie et de responsabilité et leur localisation géographique.

RAPPEL : MÉTHODE DE L'ENQUÊTE

L'enquête concerne 184 écoles de la CGE (sur les 221 écoles de la CGE, ne sont pas concernées les 24 écoles formant des élèves fonctionnaires, ni les 13 écoles étrangères). Sur ces 184 écoles, 176 ont participé. Pour la promotion 2017, 33 711 diplômés ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 64,1 %. Le champ de l'enquête couvre l'ensemble des diplômés des trois dernières promotions de niveau master (bac + 5).

Retrouvez l'enquête insertion 2018 dans son intégralité sur : www.cge.asso.fr

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 226 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers, représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au-delà. Assurant une formation de masse (40 % des masters délivrés chaque année en France) et une recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les Grandes écoles), celles-ci mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations ...). Les 226 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

www.cge.asso.fr | **Twitter** : @ConferenceDesGE

CONTACTS PRESSE

TBWA \ CORPORATE Lucille Simon — lucille.simon@tbwa-corporate.com — 04 37 47 36 28

CGE André Bismuth — andre.bismuth@cge.asso.com — 01 46 34 77 58